

Délibération du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du Conseil de Communauté

Membres élus : 78
Membres en fonction : 78
Membres présents : 56
Membres absents : 22
Procurations : 12

Séance du 13 novembre 2024
L'an deux-mille-vingt-quatre, le mercredi 13 du
mois de novembre, à 18 h, le Conseil de
Communauté, légalement convoqué, s'est
réuni au Centre de Secours Principal des Trois
Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc
Deichtmann, Président de Saint-Louis
Agglomération

Date de convocation : 07/11/2024
Date de transmission : 18/11/2024
Date de mise en ligne : 20/11/2024

Présents :

M. ADRIAN Daniel, M. BAUMLIN Christian, M. BOHLY Dominique, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, Mme DINTEN Françoise, M. ECKES Raymond, M. FERON Jules, Mme FRANCOIS Christine, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GINDER Philippe, M. GISSY Bertrand, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, Mme KUNTZ Valérie, M. LATSCHA Gaston, Mme LEFEBVRE Martine, M. LITZLER Thierry, M. MARTIN Anthony, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Jean-Luc, Mme MUTH Sandra, M. OTMANE Rémy, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianne, M. RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, Mme ROSSE Christiane, M. ROUDAIRE Joël, M. SCHICCA Daniel, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine, Mme SFEIR Lola, M. SIBOLD Clément, M. STRICH Vincent, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRIBY Patrick, Mme TRENDEL Isabelle, M. TSCHAMBER Yves, M. TURRI Pascal, M. UEBERSCHLAG André, Mme WILLER Christèle, M. WOLGENSINGER André, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

Mme BACH Céline (pouvoir à M. ROUDAIRE Joël), M. BACHMANN Florian (pouvoir à Mme GERTEIS Stéphanie), M. CAPON Patrick (pouvoir à M. KANNENGIESER Bernard), Mme CAZES Hélène, Mme CHAPPEL Josiane (pouvoir à M. LATSCHA Gaston), M. DELMOND Max (pouvoir à Mme SCHMIDIGER Pascale), Mme FERRANDEZ Françoise, M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin, M. GASSER Lucien (pouvoir à M. MEYER Jean-Paul), M. GIEGELMANN Hubert (pouvoir à M. ECKES Raymond), Mme HELGEN Sandrine (pouvoir à M. RODDE Stéphane), M. KAHRIC Franck, M. KERN Gérard, M. MULLER Hubert (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), M. MUNCH Paul-Bernard, M. PILLERI Angelo, M. SCHACHER Francis (pouvoir à Mme ROSSE Christiane), Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel (pouvoir à M. TURRI Pascal), Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, M. WIEDERKEHR Denis, Mme WOGENSTAHL Nadine (pouvoir à M. LITZLER Thierry)

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

11^{ème} QUESTION

Tarification eau et assainissement pour 2025 (DELIBERATION n°2024-166)

11.1 Eau potable – Fixation de la tarification des redevances (part fixe) pour l'année 2025

Il est proposé que la tarification des redevances d'eau potable (part Collectivité) 2025 soit identique à celle appliquée en 2024.

Les redevances Agence de l'Eau Rhin-Meuse évoluent au 1^{er} janvier 2025.

Les montants proposés sont assujettis à la TVA au taux en vigueur égal à 5,5 %.

Les redevances ainsi fixées s'établissent comme suit :

1/ Pour les abonnés de l'ex Syndicat d'Eau de Saint-Louis, Huningue et Environs (Saint-Louis, Huningue, Blotzheim, Village-Neuf et Hégenheim)

- Part fixe
 - Abonnement compteur tarif fixé au contrat de DSP
- Part variable
 - Consommation - part distributeur tarif fixé au contrat de DSP
 - Consommation - part intercommunale 0,30 € HT / m³
- Organismes publics (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)
 - Redevance sur la consommation d'eau potable 0,39 € HT / m³
 - Redevance sur la performance des réseaux AEP 0,103 € HT / m³
 - Préservation des ressources tarif fixé par le délégataire

2/ Pour les abonnés de l'ex SIVOM 2 Hagenthal (Hagenthal-le-Bas et Hagenthal-le-Haut)

- Part fixe
 - Abonnement compteur 18,00 € HT / semestre
- Part variable
 - Distribution de l'eau 1,79 € HT / m³
- Organismes publics (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)
 - Redevance sur la consommation d'eau potable 0,39 € HT / m³
 - Redevance sur la performance des réseaux AEP 0,103 € HT / m³
 - Préservation des ressources 0,0656 € HT / m³

3/ Pour les abonnés de l'ex SIVOM de Wahlbach-Zaessingue (Wahlbach et Zaessingue)

- Part fixe
 - Abonnement compteur 18,00 € HT / semestre
- Part variable
 - Distribution de l'eau 1,94 € HT / m³
- Organismes publics (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)
 - Redevance sur la consommation d'eau potable 0,39 € HT / m³
 - Redevance sur la performance des réseaux AEP 0,103 € HT / m³
 - Préservation des ressources 0,0656 € HT / m³

4/ Pour les abonnés de l'ex SIAEP Attenschwiller-Michelbach (Attenschwiller, Michelbach-le-Bas et Michelbach-le-Haut)

- Part fixe
 - Abonnement compteur 18,00 € HT / semestre
- Part variable
 - Distribution de l'eau 1,49 € HT / m³
- Organismes publics (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)
 - Redevance sur la consommation d'eau potable 0,39 € HT / m³
 - Redevance sur la performance des réseaux AEP 0,103 € HT / m³
 - Préservation des ressources 0,0656 € HT / m³

5/ Pour les abonnés de l'ex SIAEP de Buschwiller, Wentzwiller et Folgensbourg (Wentzwiller et Folgensbourg)

- Part fixe
 - Abonnement compteur 18,00 € HT / semestre
- Part variable
 - Distribution de l'eau 1,39 € HT / m³
- Organismes publics (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)
 - Redevance sur la consommation d'eau potable 0,39 € HT / m³
 - Redevance sur la performance des réseaux AEP 0,103 € HT / m³
 - Préservation des ressources 0,0656 € HT / m³

6/ Pour les abonnés de la Commune de Buschwiller

- Part fixe
 - Abonnement compteur tarif fixé au contrat de DSP
- Part variable
 - Consommation - part distributeur tarif fixé au contrat de DSP
 - Consommation - part intercommunale 0,99 € HT / m³
- Organismes publics (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)
 - Redevance sur la consommation d'eau potable 0,39 € HT / m³
 - Redevance sur la performance des réseaux AEP 0,103 € HT / m³
 - Préservation des ressources tarif fixé par le délégataire

7/ Pour les abonnés de la Commune de Bartenheim

- Part fixe
 - Abonnement compteur 18,00 € HT / semestre
- Part variable
 - Distribution de l'eau 1,26 € HT / m³
- Organismes publics (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)
 - Redevance sur la consommation d'eau potable 0,39 € HT / m³
 - Redevance sur la performance des réseaux AEP 0,103 € HT / m³
 - Préservation des ressources 0,0656 € HT / m³

8/ Pour les abonnés de la Commune de Brinckheim

- Part fixe
 - Abonnement compteur 18,00 € HT / semestre
- Part variable
 - Distribution de l'eau 1,29 € HT / m³
- Organismes publics (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)
 - Redevance sur la consommation d'eau potable 0,39 € HT / m³
 - Redevance sur la performance des réseaux AEP 0,103 € HT / m³
 - Préservation des ressources 0,0656 € HT / m³

9/ Pour les abonnés de la Commune de Helfrantzkirch

- Part fixe
 - Abonnement compteur 18,00 € HT / semestre
- Part variable
 - Distribution de l'eau 1,64 € HT / m³
- Organismes publics (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)
 - Redevance sur la consommation d'eau potable 0,39 € HT / m³
 - Redevance sur la performance des réseaux AEP 0,103 € HT / m³
 - Préservation des ressources 0,0656 € HT / m³

10/ Pour les abonnés de la Commune de Héisingue

- Part fixe
 - Abonnement compteur tarif fixé au contrat de DSP
- Part variable
 - Consommation - part distributeur tarif fixé au contrat de DSP
 - Consommation - part intercommunale :
 - jusqu'à 50 m³ 0 € HT / m³
 - au-delà de 50 m³ 0,62 € HT / m³
- Organismes publics (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)
 - Redevance sur la consommation d'eau potable 0,39 € HT / m³
 - Redevance sur la performance des réseaux AEP 0,103 € HT / m³
 - Préservation des ressources tarif fixé par le délégataire

11/ Pour les abonnés de la Commune de Kappelen

- Part fixe
 - Abonnement compteur 18,00 € HT / semestre
- Part variable
 - Distribution de l'eau 1,39 € HT / m³
- Organismes publics (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)
 - Redevance sur la consommation d'eau potable 0,39 € HT / m³
 - Redevance sur la performance des réseaux AEP 0,103 € HT / m³
 - Préservation des ressources 0,0656 € HT / m³

12/ Pour les abonnés de la Commune de Kembs

- Part fixe
 - Abonnement compteur 18,00 € HT / semestre
- Part variable
 - Distribution de l'eau 1,24 € HT / m³
- Organismes publics (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)
 - Redevance sur la consommation d'eau potable 0,39 € HT / m³
 - Redevance sur la performance des réseaux AEP 0,103 € HT / m³
 - Préservation des ressources 0,0656 € HT / m³

13/ Pour les abonnés de la Commune de Knoeringue

- Part fixe
 - Abonnement compteur 18,00 € HT / semestre
- Part variable
 - Distribution de l'eau 1,90 € HT / m³
- Organismes publics (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)
 - Redevance sur la consommation d'eau potable 0,39 € HT / m³
 - Redevance sur la performance des réseaux AEP 0,103 € HT / m³
 - Préservation des ressources 0,0656 € HT / m³

14/ Pour les abonnés de la Commune de Koetzingue

- Part fixe
 - Abonnement compteur 18,00 € HT / semestre
- Part variable
 - Distribution de l'eau 1,69 € HT / m³
- Organismes publics (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)
 - Redevance sur la consommation d'eau potable 0,39 € HT / m³
 - Redevance sur la performance des réseaux AEP 0,103 € HT / m³
 - Préservation des ressources 0,0656 € HT / m³

15/ Pour les abonnés de la Commune de Leymen

- Part fixe
 - Abonnement compteur 18,00 € HT / semestre
- Part variable
 - Distribution de l'eau 1,84 € HT / m³
- Organismes publics (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)
 - Redevance sur la consommation d'eau potable 0,39 € HT / m³
 - Redevance sur la performance des réseaux AEP 0,103 € HT / m³
 - Préservation des ressources 0,0656 € HT / m³

16/ Pour les abonnés de la Commune de Liebenswiller

- Part fixe
 - Abonnement compteur 18,00 € HT / semestre
- Part variable
 - Distribution de l'eau 2,20 € HT / m³
 - Tarif dégressif pour les exploitants agricoles
 - de 0 à 500 m³ 2,20 € HT / m³
 - de 501 à 750 m³ 1,50 € HT / m³
 - à partir de 751 m³ 0,50 € HT / m³
- Organismes publics (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)
 - Redevance sur la consommation d'eau potable 0,39 € HT / m³
 - Redevance sur la performance des réseaux AEP 0,103 € HT / m³
 - Préservation des ressources 0,0656 € HT / m³

17/ Pour les abonnés de la Commune de Magstatt-le-Bas

- Part fixe
 - Abonnement compteur 18,00 € HT / semestre
- Part variable
 - Distribution de l'eau 1,21 € HT / m³
- Organismes publics (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)
 - Redevance sur la consommation d'eau potable 0,39 € HT / m³
 - Redevance sur la performance des réseaux AEP 0,103 € HT / m³
 - Préservation des ressources 0,0656 € HT / m³

18/ Pour les abonnés de la Commune de Magstatt-le-Haut

- Part fixe
 - Abonnement compteur 18,00 € HT / semestre
- Part variable
 - Distribution de l'eau 0,86 € HT / m³
- Organismes publics (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)
 - Redevance sur la consommation d'eau potable 0,39 € HT / m³
 - Redevance sur la performance des réseaux AEP 0,103 € HT / m³
 - Préservation des ressources 0,0656 € HT / m³

19/ Pour les abonnés de la Commune de Neuwiller

- Part fixe
 - Abonnement compteur 18,00 € HT / semestre
- Part variable
 - Distribution de l'eau 2,26 € HT / m³
- Organismes publics (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)
 - Redevance sur la consommation d'eau potable 0,39 € HT / m³
 - Redevance sur la performance des réseaux AEP 0,103 € HT / m³
 - Préservation des ressources 0,0656 € HT / m³

20/ Pour les abonnés de la Commune de Ranspach-le-Bas

- Part fixe
 - Abonnement compteur 18,00 € HT / semestre
- Part variable
 - Distribution de l'eau 1,69 € HT / m³
- Organismes publics (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)
 - Redevance sur la consommation d'eau potable 0,39 € HT / m³
 - Redevance sur la performance des réseaux AEP 0,103 € HT / m³
 - Préservation des ressources 0,0656 € HT / m³

21/ Pour les abonnés de la Commune de Ranspach-le-Haut

- Part fixe
 - Abonnement compteur 18,00 € HT / semestre
- Part variable
 - Distribution de l'eau (hors usage agricole) 2,16 € HT / m³
 - Distribution de l'eau pour usage agricole exclusivement 1,91 € HT / m³
- Organismes publics (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)
 - Redevance sur la consommation d'eau potable 0,39 € HT / m³
 - Redevance sur la performance des réseaux AEP 0,103 € HT / m³
 - Préservation des ressources 0,0656 € HT / m³

22/ Pour les abonnés de la Commune de Rantzwiller

- Part fixe
 - Abonnement compteur 18,00 € HT / semestre
- Part variable
 - Distribution de l'eau 2,03 € HT / m³
- Organismes publics (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)
 - Redevance sur la consommation d'eau potable 0,39 € HT / m³
 - Redevance sur la performance des réseaux AEP 0,103 € HT / m³
 - Préservation des ressources 0,0656 € HT / m³

23/ Pour les abonnés de la Commune de Rosenau

- Part fixe
 - Abonnement compteur 18,00 € HT / semestre
- Part variable
 - Distribution de l'eau 1,74 € HT / m³
- Organismes publics (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)
 - Redevance sur la consommation d'eau potable 0,39 € HT / m³
 - Redevance sur la performance des réseaux AEP 0,103 € HT / m³
 - Préservation des ressources 0,0656 € HT / m³

24/ Pour les abonnés de la Commune de Sierentz

- Part fixe
 - Abonnement compteur 18,00 € HT / semestre
- Part variable
 - Distribution de l'eau 1,03 € HT / m³
- Organismes publics (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)
 - Redevance sur la consommation d'eau potable 0,39 € HT / m³
 - Redevance sur la performance des réseaux AEP 0,103 € HT / m³
 - Préservation des ressources 0,0656 € HT / m³

25/ Pour les abonnés de la Commune de Steinbrunn-le-Haut

- Part fixe
 - Abonnement compteur 18,00 € HT / semestre
- Part variable
 - Distribution de l'eau 1,99 € HT / m³
- Organismes publics (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)
 - Redevance sur la consommation d'eau potable 0,39 € HT / m³
 - Redevance sur la performance des réseaux AEP 0,103 € HT / m³
 - Préservation des ressources 0,0656 € HT / m³

26/ Pour les abonnés de la Commune de Stetten

- Part fixe
 - Abonnement compteur 18,00 € HT / semestre
- Part variable
 - Distribution de l'eau 0,81 € HT / m³
- Organismes publics (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)
 - Redevance sur la consommation d'eau potable 0,39 € HT / m³
 - Redevance sur la performance des réseaux AEP 0,103 € HT / m³
 - Préservation des ressources 0,0656 € HT / m³

27/ Pour les abonnés de la Commune de Uffheim

- Part fixe
 - Abonnement compteur 18,00 € HT / semestre
- Part variable
 - Distribution de l'eau 1,17 € HT / m³
- Organismes publics (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)
 - Redevance sur la consommation d'eau potable 0,39 € HT / m³
 - Redevance sur la performance des réseaux AEP 0,103 € HT / m³
 - Préservation des ressources 0,0656 € HT / m³

28/ Pour les abonnés de l'ex SIAEP de Schlierbach (Geispitzen, Landser, Schlierbach et Waltenheim)

- Part fixe
 - Abonnement compteur 18,00 € HT / semestre
- Part variable
 - Distribution de l'eau 0,89 € HT / m³
- Organismes publics (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)
 - Redevance sur la consommation d'eau potable 0,39 € HT / m³
 - Redevance sur la performance des réseaux AEP 0,103 € HT / m³
 - Préservation des ressources 0,0656 € HT / m³

Il est ainsi proposé au Conseil de Communauté :

- d'approuver la tarification 2025 des redevances Eau potable telle que définie ci-dessus ;
- d'autoriser le Président, ou son représentant, à prendre tout acte nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité ces propositions.

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER

Pour extrait conforme,
Saint-Louis, le 15 novembre 2024

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN

